

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 16 janvier au 20 janvier 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 16 janvier au 20 janvier 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 21 000 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
16/01/2017	14.500	78,89	78,66	79,07	1.143.869	En bourse via Euronext
17/01/2017	6.500	78,60	78,29	78,78	510.927	En bourse via Euronext
Total	21.000	78,80			1.654.796	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Investisseurs & Finances / Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 20 janvier 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.922.916 actions GBL représentatives de 3,7% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.